



CONFERENCE 2022
CONGRÈS

CSSE ANNUAL CONFERENCE 14 - 20 MAY 2022
CONGRÈS ANNUEL DE LA SCÉE 14 AU 20 MAI 2022



APPEL DE PROPOSITIONS



CONFERENCE CONGRÈS 2022

APPEL DE PROPOSITIONS

50^E CONGRÈS ANNUEL

Pour les besoins du présent document, il est entendu que le genre masculin est utilisé, le cas échéant, comme genre neutre dans le seul but d'éviter d'alourdir le texte.

LA SCÉÉ LANCE UN APPEL DE PROPOSITIONS

Le 50^e congrès annuel de la SCÉÉ se tiendra du 14 mai (précongrès) au 20 mai (postcongrès) dans le cadre du Congrès des sciences humaines. Nous invitons les membres de la SCÉÉ à soumettre les documents relatifs à leur communication d'ici le 1^{er} octobre 2021 (23 h 59 – heure de l'Est). Les propositions reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Ce congrès est planifié en collaboration avec la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur (SCÉES) et l'Open/Technology in Education, Society, and Scholarship Association (OTESSA) de manière à permettre à toute personne participant à l'un de ces congrès d'assister aux séances des autres congrès.

ENVOI D'UNE PROPOSITION

Veillez soumettre votre proposition par le biais du portail en ligne de la SCÉÉ, l'Open Conference System. La personne qui soumet une proposition doit être un membre en règle de la SCÉÉ jusqu'à la fin du congrès. Les auteurs de propositions peuvent accéder à l'OCS et au portail des membres de la SCÉÉ par le biais des liens suivants :

Site Web du congrès de la SCÉÉ : <https://csse-scee.ca/conference-2022/>

Portail des membres de la SCÉÉ : <https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>

Les propositions envoyées autrement ne seront pas acceptées.



LA SCÉE A 50 ANS : TIRER LES LEÇONS DU PASSÉ, NAVIGUER DANS LE PRÉSENT, ET FAÇONNER L'AVENIR

La Société canadienne pour l'étude de l'éducation (SCÉE), principale porte-parole nationale de ceux et celles qui créent et mettent application de nouvelles connaissances en éducation, célèbre son 50^e anniversaire. Nous sommes la plus grande organisation de chercheurs et chercheurs et de praticiens et de praticiennes en éducation au Canada, et c'est en tant qu'une association d'associations et une communauté de communautés que nous envisageons les réussites du passé, naviguons dans l'incertitude du présent et cherchons à façonner ensemble un avenir plus sain, éthique et viable sous le signe de la réciprocité. Nous le faisons en nous posant de nombreuses questions, notamment :

- À la lumière du travail effectué dans le passé, quels outils, quels savoirs et quelles réalisations pouvons-nous mettre à profit? Que devons-nous garder à l'esprit et poursuivre?
- Que devons-nous abandonner? Que devons-nous remettre en question, découvrir, recadrer, refaire?
- Quelles sont les projets novateurs, perturbateurs, décolonisateurs et libérateurs que nous pouvons entreprendre?
- Qu'avons-nous besoin de refaire, de (ré)inventer, de construire, de rêver ou de visualiser pour notre avenir ensemble? À quoi pourrions-nous revenir au cours des 50 prochaines années?

Nous vous invitons à vous joindre à nous au congrès de 2022 de la SCÉE — un espace où nous poursuivons le parcours qui met en lumière ce que nous avons appris, nous met au défi et nous permet d'envisager un avenir meilleur et plus inclusif.

DATES IMPORTANTES

1 ^{er} octobre 2021	Date limite pour soumettre une proposition de communication.
2 octobre au 30 novembre 2021	Les associations et les groupes d'intérêt spécial (GIS) analysent les propositions de communication et élaborent leurs programmes préliminaires.
Décembre 2021 à janvier 2022	La SCÉÉ élabore la première version du programme global.
Fin janvier 2022 (provisoire)	Les responsables du programme des associations ou des GIS envoient les avis d'acceptation ou de refus.
28 février 2022 (provisoire)	La SCÉÉ affiche la version préliminaire du programme sur le site Web de la SCÉÉ.
31 mars 2022	Date limite pour s'inscrire au congrès à tarifs réduits.
30 avril 2022 (provisoire)	Affichage du programme révisé sur le site Web de la SCÉÉ.
12 au 20 mai 2022	Congrès des sciences humaines. Nous prévoyons que le congrès de la SCÉÉ se déroulera du 15 au 19 mai, le précongrès ayant lieu le 14 mai et le postcongrès, le 20 mai.

AU SUJET DE LA COVID-19 ET DU CONGRÈS DE 2022 DE LA SCÉÉ

La SCÉÉ et la Fédération des sciences humaines reconnaissent les défis que pose la COVID-19 pour les grands rassemblements en présentiel. Nous sommes tout particulièrement conscients des implications sanitaires et logistiques pour nos membres et les établissements d'accueil. Bien que l'année à venir ait été annoncée par certains comme un « retour à la normale », la pandémie continue de creuser des inégalités, surtout en ce qui concerne les personnes occupant un emploi précaire, les personnes immunodéprimées, les communautés racialisées et d'autres groupes marginalisés. Les établissements d'accueil doivent également s'adapter à la présence de leurs communautés sur le campus et ce, sans compter les exigences logistiques

liées à l'accueil de milliers de délégués venus du Canada et de l'étranger. Les rassemblements en personne sont depuis longtemps un pilier de nos activités; aussi sommes-nous impatients de nous réunir à nouveau sur place. Toutefois, compte tenu de ces incertitudes, il n'est pas possible pour le moment de nous engager à organiser un congrès en présentiel et il est probable qu'au moins une partie (voire la totalité) de notre congrès de 2022 se tiendra en ligne. La SCÉÉ et la Fédération continueront à travailler ensemble pour faire en sorte que, peu importe la façon dont nous nous réunirons en 2022, notre rassemblement soit sécuritaire et rigoureux sur le plan logistique et qu'il offre un espace riche et inclusif où présenter vos recherches.

TYPES DE COMMUNICATIONS

La SCÉÉ souhaite recevoir des propositions en anglais, en français, ou en langues autochtones. Nous encourageons tout particulièrement des exposés bilingues dans la mesure du possible (par exemple, exposé dans une langue et défilement en parallèle de diapos dans une autre langue, coauteurs qui parlent chacun dans l'une des langues ou encore personne-ressource bilingue qui aide à traduire les échanges durant la période des questions). Nous encourageons aussi la tenue des séances participatives et interactives. L'un ou l'autre des formats suivants peut être utilisé; la liste n'est pas exclusive.

SÉANCES REGROUPANT DES EXPOSÉS INDIVIDUELS

Il s'agit d'une séance de synthèse comprenant la présentation de plusieurs exposés individuels, suivie d'une discussion avec l'auditoire et, possiblement, de l'analyse de commentateurs. C'est le format le plus courant, car il permet à un nombre maximum de conférenciers de participer. Ce format est retenu par les membres du comité du programme pour réunir des communications individuelles portant sur un thème similaire ou connexe. La plupart des propositions soumises se verront assigner ce format.

COLLOQUES ET PANELS

Il s'agit d'une séance qui permet l'analyse exhaustive de sujets ou de problèmes particuliers, souvent à partir de divers points de vue, suivie d'un échange avec l'auditoire. On peut y intégrer divers formats : par exemple, des interprétations dramatiques, visuelles et musicales, des panels ou des discussions en groupe. Les organisateurs devraient choisir eux-mêmes le président et les commentateurs pour ce type de séance.

TABLES RONDES

Il s'agit d'une discussion en petit groupe centrée sur un exposé préparé par l'organisateur de la table ronde. Une table ronde est une excellente façon de présenter une recherche et de recevoir des commentaires en retour. La plupart des

personnes qui présentent un exposé dans une table ronde trouvent que ce format favorise des conversations fructueuses.

PRÉSENTATIONS VISUELLES

Ici, il s'agit de présentations informelles à l'aide de graphiques ou d'autre matériel multimédia; elles sont suivies d'une discussion. Nous prévoyons que les auteurs pourront afficher tout au long du congrès une version asynchrone de leur présentation visuelle (c.-à-d. une page Web statique) et participer à une discussion interactive en direct avec les délégués.

ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Ce type de séance [propositions soumises au Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation (CCÉCSÉ) seulement] s'adresse aux étudiants aux cycles supérieurs et aux professeurs en début de carrière; les propositions peuvent porter sur des sujets reliés à la recherche, à la recherche d'emploi, à l'enseignement ou à tout autre thème qui peut être pertinent au cours des études de cycles supérieurs ou des premières années dans un poste universitaire ou non universitaire.

NOTES

Les séances de la SCÉÉ durent ordinairement de 60 à 75 minutes. Les colloques, panels et ateliers de perfectionnement professionnel prennent toute cette durée. Dans le cas des exposés individuels, des tables rondes et des présentations visuelles, le temps est divisé équitablement entre les communications. Une séance de 60 minutes regroupant des exposés individuels peut inclure, par exemple, trois communications, chacune d'une durée de 15 minutes, ce qui laisse 15 minutes pour des discussions. Les horaires précis vous seront communiqués par le responsable du GIS ou le président de la séance à l'approche du début du congrès.

La SCÉÉ n'est pas toujours en mesure d'accorder le format que demandent les auteurs pour leurs communications. Les responsables du programme pour les GIS, par exemple, peuvent décider qu'une proposition de présentation visuelle aurait plutôt avantage à faire partie d'une séance regroupant des exposés individuels ou encore ils pourraient ne pas être en mesure d'accepter un grand nombre de colloques dans l'espace dont ils disposent dans le programme. Tout changement quant au format retenu pour la communication sera indiqué dans les avis d'acceptation envoyés fin janvier/début février.

Pour les colloques et les panels comprenant plusieurs communications au cours d'une même séance, la règle ayant trait au premier auteur sera appliquée pour chaque présentation au cours de la séance. Voir à ce sujet la section Critères d'admissibilité ci-dessous.

POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION DE COMMUNICATION

Votre proposition doit contenir quatre éléments : les noms de tous les auteurs et de tous les conférenciers, un titre clair, un résumé et un sommaire de quatre pages.

1. Veuillez énumérer **tous les auteurs et conférenciers** en lien avec la séance proposée. Nous pourrions ainsi identifier et résoudre les conflits dès le début. Les coordonnées des auteurs et des conférenciers sont entrées dans une zone de texte dans l'Open Conference System (OCS). Afin de permettre une évaluation par les pairs à l'insu, **n'incluez pas** les coordonnées des auteurs dans le sommaire.
2. Le **titre** devrait être formulé dans un langage simple et indiquer de quoi traitera la séance. Cela peut paraître aller de soi, mais chaque année on nous soumet des titres de séance qui ne donnent pas assez d'information et qui, par conséquent, n'attirent pas les congressistes. Un exemple d'un titre clair et concis est *En attendant Godot* de Samuel Beckett. Les titres sont entrés dans une zone de texte dans l'OCS.
3. Le **résumé** doit être d'au maximum 200 mots et rédigé dans un langage clair. La SCÉÉ utilise les résumés en vue d'une possible couverture médiatique et vos collègues s'en servent pour planifier les séances auxquelles ils assisteront. Veuillez s'il vous plaît fournir des résumés accrocheurs, concis et cohérents. Les résumés sont entrés dans une zone de texte dans l'OCS.
4. Le **sommaire** doit être soumis à double interligne, en 11 points ou plus, avec une police sans empattement (Arial, Calibri, Verdana...). Il ne doit pas dépasser trois pages; la liste de références bibliographiques peut constituer la quatrième page.

ANONYMISATION DES DOCUMENTS À ÉVALUER

Le nom de l'auteur ou des auteurs doit être retiré de la proposition; dans la bibliographie et les notes en bas de page, inscrire simplement « Auteur » et l'année de la publication, plutôt que le nom de l'auteur ou des auteurs, le titre, etc. Le nom de l'auteur doit être retiré des propriétés du fichier. Pour les documents Word, veuillez procéder comme suit : Fichier > Informations > Vérifier la présence de problèmes > Inspecter le document > Propriétés du document et informations personnelles > Inspecter (supprimer tout). Dans le cas d'un Mac, cliquez sur Outils> Protéger le document> Supprimer les informations personnelles de ce fichier lors de la sauvegarde.

CE QU'IL FAUT INCLURE DANS LE SOMMAIRE

Exposé individuel, table ronde et présentation visuelle – Le sommaire doit comprendre, le cas échéant, les éléments suivants et ce, dans l'ordre indiqué :

1. le but;
2. le point de vue ou le cadre théorique;
3. les aspects méthodologiques;
4. les sources des données;
5. les résultats, conclusions et/ou interprétations;
6. l'importance de la recherche pour l'éducation.

Colloque/Panel – Le sommaire peut être présenté dans l'un ou l'autre des formats suivants :

1. Un sommaire unifié de tous les exposés intégrant l'ensemble des renseignements indiqués ci-dessus sous « Exposé individuel, table ronde et présentation visuelle ». À noter : le sommaire ne doit pas dépasser trois pages, en excluant les références bibliographiques.

OU

2. Un sommaire distinct pour chaque communication devant faire partie de la séance. Chaque sommaire doit inclure les renseignements indiqués ci-dessus sous « Exposé individuel, table ronde et présentation visuelle » ainsi qu'une brève description de la séance globale (colloque ou panel). Chaque personne qui soumet une proposition doit indiquer explicitement (c.-à-d. dans la zone de texte « Commentaires pour le responsable de conférence » dans l'OCS) que la proposition fait partie d'un colloque/panel.

CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE VOTRE PROPOSITION

Vous recevrez automatiquement un courriel de confirmation de la part de l'OCS une fois que vous aurez soumis votre proposition. Si vous n'avez pas reçu une confirmation dans les 24 heures, veuillez envoyer un courriel à Mike Holden à conference-congres@csse-scee.ca. Bien que les propositions incomplètes par mégarde soient rares, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de prendre en compte votre proposition si elle n'est pas complétée en bonne et due forme.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Une proposition de communication ne peut être soumise qu'à une seule association membre ou à un seul GIS de la SCÉÉ. L'éthique exige qu'un exposé donné ne soit soumis qu'une seule fois pour tout le congrès.
2. La personne qui soumet une proposition doit être membre de la SCÉÉ et de l'association pour laquelle elle fait une proposition au moment de l'envoi de celle-ci et lors du congrès. Les auteurs de propositions peuvent vérifier leur statut de membre ou renouveler leur adhésion s'il y a lieu en utilisant le portail des membres de la SCÉÉ au <https://www.assocsrv.ca/csse/index.asp?LANG=F>
3. Les conférenciers doivent s'inscrire au congrès, être prêts à assister au congrès et présenter eux-mêmes leur communication selon l'horaire prévu. Comme il est indiqué dans la section Cotisation et frais d'inscription ci-dessous, l'inscription au congrès inclut l'inscription au congrès de la SCÉÉ et au Congrès des sciences humaine (« Congrès »). Dans l'éventualité où vous ne seriez pas en mesure de participer, vous êtes prié d'en aviser le responsable du programme de votre association ou GIS dès que possible. Les conférenciers qui participent à une table ronde ou à une séance de présentations visuelles doivent apporter avec eux des exemplaires de leur communication ou de leur résumé de recherche afin de favoriser des échanges plus fructueux.
4. **Les conférenciers sont autorisés à être le premier auteur d'une communication, une seule fois par association, incluant les Groupes d'intérêt spéciaux (GIS), durant tout le congrès de la SCÉÉ.** Autrement dit, bien que vous soyez autorisé à soumettre des propositions différentes à différentes associations et à différents GIS au sein de la SCÉÉ, un auteur ne peut servir de premier auteur pour de multiples exposés au sein d'une même association ou pour de multiples exposés au sein d'une association et des GIS de cette dernière. Une liste complète des associations et des GIS se trouve à la fin de ce document.
5. **Les étudiants aux cycles supérieurs** peuvent soumettre des propositions dans le cadre de l'appel général de communications pour le congrès de la SCÉÉ et ils peuvent soumettre une proposition spécifiquement pour les tables rondes et les présentations visuelles du CCÉÉCSÉ (Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation). **Ils ne doivent pas toutefois soumettre la même proposition plus d'une fois.**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Il est laissé à l'entière discrétion des responsables du programme des associations et des GIS d'assigner les propositions au type de séance le plus approprié. C'est donc dire qu'il peut arriver que votre proposition pour une séance regroupant des exposés individuels soit retenue pour une table ronde ou une séance de présentations visuelles.
2. La durée des séances tout au long du congrès est de 60 minutes ou de 75 minutes. Il y aura, en règle générale, trois ou quatre communications individuelles par séance. Il est possible de proposer un colloque sur deux périodes consécutives. La décision revient au responsable du programme concerné.
3. Tous les exposés pour le congrès de la SCÉÉ seront communiqués par le biais de la plateforme du congrès organisée par la Fédération des sciences humaines. De plus amples renseignements au sujet de la plateforme du congrès de 2022 seront transmis aux auteurs et aux délégués à l'approche du début du congrès. Nous encourageons fortement les auteurs à revoir les directives à leur intention afin d'assurer le bon déroulement du congrès.
4. Veuillez adresser toute demande de renseignements d'ordre général au bureau national de la SCÉÉ à Mike Holden, conference-congres@csse-scee.ca.

RESPONSABILITÉS DU PRÉSIDENT D'UNE SÉANCE ET DES COMMENTATEURS

Les auteurs des communications peuvent se voir demander de remplir le rôle de président de séance ou de commentateur.

PRÉSIDENT

Le président est responsable du bon déroulement de l'ensemble de la séance. Le succès d'une séance dépend souvent de l'aptitude du président à limiter la durée des exposés en fonction du temps alloué à chacun tout comme la longueur des interventions des personnes dans la salle et ce, de façon à donner à chacun l'occasion de s'exprimer. Les responsabilités les plus importantes du président sont, entre autres, les suivantes :

1. ouverture de la séance à l'heure prévue et brève introduction pour situer le contexte;
2. présentation des participants avant leurs communications;
3. respect du temps imparti à chaque conférencier et commentateur;
4. animation des discussions;
5. levée de la séance à l'heure fixée afin de libérer la salle pour la séance suivante.

COMMENTATEURS

Les commentateurs doivent préparer à l'avance des commentaires analytiques ou critiques pertinents sur l'importance et la pertinence des communications présentées lors de la séance. La durée des discussions est déterminée par le président. Les commentateurs ne sont pas tenus d'analyser des communications qu'ils n'auraient pas reçues avant le congrès.

LE RÔLE DES ÉVALUATEURS

Les évaluateurs jouent un rôle clé lors de l'étape de l'analyse des propositions soumises. Pour chaque proposition, il faut au moins deux évaluateurs. La SCÉÉ s'attend également à ce que les auteurs des propositions participent au processus d'évaluation. Veuillez mettre à jour votre profil dans l'OCS afin d'indiquer que vous êtes disposé à servir d'évaluateur.

ANALYSE DES PROPOSITIONS

Toutes les propositions sont analysées par au moins deux arbitres, qui sont membres de la SCÉÉ et qui ont déjà eux-mêmes présenté leurs travaux lors de congrès précédents et/ou publié leurs recherches dans des revues ou ouvrages avec comité de lecture. Ces arbitres ne connaissent pas le nom de la personne qui soumet la proposition. Il est permis aux auteurs de citer leurs propres recherches et cela est souvent nécessaire et utile, mais ils doivent faire attention à ne pas révéler leur identité. Les propositions qui donnent des indices évidents de l'identité d'un auteur ou des auteurs peuvent être rejetées ou retournées à leur(s) auteur(s) pour fins de révision si le responsable du programme de l'association/ou du GIS concerné le juge à propos.

CRITÈRES D'ÉVALUATION GÉNÉRAUX

1. Importance par rapport au domaine de recherche
2. Pertinence et bien-fondé des arguments théoriques
3. Rigueur des aspects méthodologiques
4. Fiabilité des résultats et des conclusions
5. Choix approprié des citations tirées de la littérature pertinente
6. Clarté de la proposition

AUTRES CRITÈRES POUR LES COLLOQUES ET LES SÉANCES D'UN AUTRE FORMAT

1. Cohérence des communications
2. Qualité des communications individuellement ou collectivement

L'EMPLOI DES LANGUES OFFICIELLES

Le programme indique les langues utilisées pour les exposés et les discussions. Pour toute séance donnée, les titres reflètent la langue dans laquelle la communication est présentée.

On entend par « séance bilingue » une séance au cours de laquelle les exposés et les discussions ont lieu dans au moins deux langues avec une forme de soutien dans les autres langues. Les séances en anglais, en français et en langues autochtones constituent la forme de présentation bilingue la plus courante (mais pas la seule) des travaux d'érudition. Le soutien peut prendre la forme de feuilles, de diapos ou de résumés fournis par le conférencier. Les discussions passent souvent librement d'une langue à l'autre. Dans la mesure du possible, une personne-ressource bilingue est présente lors des séances bilingues afin de faciliter les discussions. **Si vous souhaitez obtenir l'aide d'étudiants diplômés membres de la SCÉÉ pour la traduction de diapositives ou sur place lors des discussions bilingues, veuillez envoyer un courriel à communications@csse-scee.ca d'ici le 15 mars 2022.**

COTISATION ET FRAIS D'INSCRIPTION

La cotisation à payer à titre de membre de la SCÉÉ et les frais d'inscription au congrès sont deux choses différentes.

COTISATION EXIGÉE PAR LA SCÉÉ

La personne qui soumet la proposition doit être un membre en règle de la SCÉÉ en plus d'être membre de l'association ou du GIS auquel il soumet sa proposition. **Le deuxième auteur et les autres auteurs** de la proposition devraient devenir membres de la SCÉÉ ou renouveler leur adhésion. Les cotisations exigées par la SCÉÉ permettent de financer le fonctionnement quotidien de l'association, ce qui comprend le personnel de la SCÉÉ, les espaces de bureau et le soutien accordé aux activités de recherche. Les personnes qui soumettent une proposition peuvent vérifier leur statut de membre ou renouveler leur adhésion s'il y a lieu en utilisant le portail des membres de la SCÉÉ :

<https://www.assocsv.ca/csse/index.asp?LANG=F>

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA SCÉÉ ET AU CONGRÈS DES SCIENCES HUMAINES

Les délégués doivent s'inscrire à la fois au Congrès des sciences humaines (« Congrès ») et au congrès de la SCÉÉ. Les frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ servent à couvrir une partie des coûts de la SCÉÉ associés à l'organisation du congrès, ce qui comprend entre autres l'élaboration du programme, l'équipement

audio-visuel et l'aide à la traduction. Les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines servent à l'organisation plus vaste du Congrès, ce qui comprend l'infrastructure technique et logistique et la programmation à l'échelle du Congrès à l'intention de tous les délégués.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines ici :

<https://www.congres2021.ca/inscriptions/propos-des-frais>

Les délégués ne sont pas tenus d'être membres de la SCÉÉ pour assister au congrès de la SCÉÉ. Les délégués qui s'inscrivent au congrès de la SCÉÉ peuvent assister à toute séance offerte par une association ou un GIS au sein de la SCÉÉ.

Les délégués qui s'inscrivent au congrès de la SCÉÉ peuvent aussi assister au congrès de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur (SCÉES) et au congrès de l'Open/Technology in Education, Society, and Scholarship Association (OTESSA) sans payer des frais d'inscription additionnels. **À noter** : si vous participez à titre de conférencier ou d'auteur aux congrès de la SCÉES ou de l'OTESSA, vous DEVEZ suivre les règlements de ces associations quant à leurs membres et délégués en plus de respecter les conditions imposées par la SCÉÉ. Autrement dit, bien que les délégués aux congrès de la SCÉES et de l'OTESSA aient la possibilité **d'assister** aux séances de la SCÉÉ (et vice versa) et **de présenter une communication** à chacun des congrès, ils doivent s'inscrire à chacun des congrès et respecter les exigences de chaque groupe.

CODE DE CONDUITE DU CONGRÈS DES SCIENCES HUMAINES

Tous les délégués qui assistent au congrès sont tenus de respecter le Code de conduite du Congrès des sciences humaines et se verront demander de confirmer, au moment de l'inscription, qu'ils acceptent de respecter le Code de conduite. Une copie du Code de conduite actuel se trouve ici :

<https://congres2021.ca/sites/default/files/sites/default/uploads/code-of-conduct-fr-may21.pdf>

FRAIS D'INSCRIPTION

Les membres de la SCÉÉ qui assistent au congrès doivent payer : 1) leur cotisation (frais d'adhésion à la SCÉÉ et frais d'adhésion à l'association ou au GIS au sein de la SCÉÉ); 2) les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines; 3) les frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ. Les délégués qui ne sont pas membres de la SCÉÉ doivent payer : 1) les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines; 2) les frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ (tarif des non-membres).

En résumé : à titre d'auteur d'une proposition, vous paierez ce qui suit : les frais d'adhésion à la SCÉÉ + les frais d'adhésion à une association ou à un GIS de la SCÉÉ + les frais d'inscription au Congrès des sciences humaines + les frais d'inscription au congrès de la SCÉÉ.

FRAIS D'ADHÉSION À LA SCÉÉ

Membre ordinaire	120 \$
Étudiant	50 \$
Retraité	60 \$
Personne à faible revenu	50 \$
International	72 \$
À vie 1 (60 à 63 ans)	500 \$
À vie 2 (64 ans et plus)	350 \$

Lorsque vous devenez membre de la SCÉÉ ou que vous renouvelez votre adhésion, vous aurez aussi à vous joindre à au moins une association ou GIS. Les frais d'adhésion aux associations et aux GIS varient ordinairement entre 10 \$ et 40 \$.

FRAIS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS DES SCIENCES HUMAINES ET AU CONGRÈS DE LA SCÉÉ

Les frais d'inscription pour le congrès de 2022 de la SCÉÉ seront indiqués à tous les membres et à tous les auteurs de propositions une fois que le format précis du congrès sera confirmé à l'automne. Le conseil d'administration de la SCÉÉ a discuté de plusieurs principes qui guident la question des frais d'inscription, notamment :

1. La SCÉÉ s'emploie à créer pour les chercheurs et chercheuses une communauté dynamique qui leur permet de se réunir et de mettre en commun leurs travaux en éducation en respectant la diversité des savoirs.
2. La SCÉÉ doit offrir un espace inclusif et ce, tout particulièrement en adéquation avec les principes d'accessibilité, de diversité, de décolonisation, d'équité, d'inclusion, de la dignité inhérente des personnes et de l'excellence.
3. Les frais d'inscription et les finances sont un obstacle important à l'accès et à l'inclusion, mais il ne s'agit là que d'un obstacle parmi tant d'autres : l'annulation des frais ne crée pas, à elle seule, une communauté universitaire dynamique et inclusive.
4. La SCÉÉ ne véhicule pas les platitudes vides de sens du monde des affaires : nous ne faisons pas des changements parce que c'est à la mode de le faire, mais parce que ces changements reflètent les besoins de nos membres et de la communauté universitaire en général.
5. La SCÉÉ ne connaît pas encore les répercussions des changements apportés aux frais d'inscription de 2021 : la décision de réduire les frais d'inscription en 2021 coïncide avec la tenue de notre premier congrès en ligne et nous sommes encore au beau milieu de la pandémie de COVID-19.

6. La SCÉÉ a une obligation fiduciaire envers ses membres, celle d'assurer la santé financière de l'organisation afin que le congrès offre un espace où les membres peuvent se réunir et partager leurs connaissances.

À titre de référence seulement, nous avons inclus ci-dessous les frais d'inscription exigés pour le congrès de 2021 de la SCÉÉ. Le congrès de 2021 a eu lieu entièrement en ligne et les frais d'inscription avaient été réduits – de 25 % pour les délégués ordinaires, de 50 % pour les étudiants et de 100 % pour les étudiants qui s'identifiaient comme des Noirs ou des Autochtones. Comme il est indiqué plus haut, les frais d'inscription pour le congrès de 2022 de la SCÉÉ seront communiqués à tous les membres et à tous les auteurs de propositions une fois que le format précis du congrès sera confirmé à l'automne.

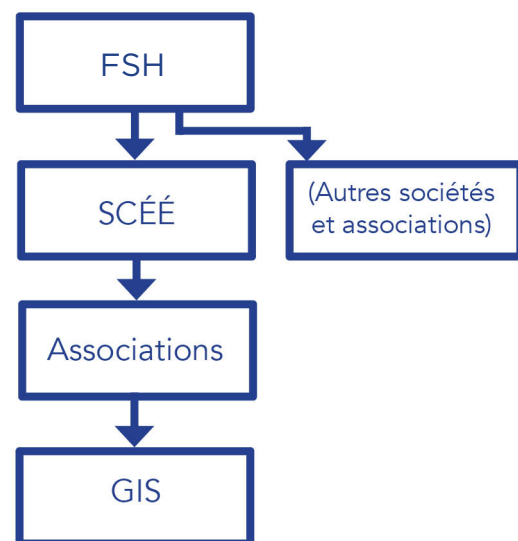
Congrès des sciences humaines de 2021	<i>Inscription hâtive (avant le 1 avril)</i>	<i>Tarif habituel (à partir du 31 mars)</i>
Congressiste ordinaire	140 \$	165 \$
Étudiant, retraité, à faible revenu	55 \$	70 \$
Étudiant noir ou autochtone	0 \$	0 \$

Congrès de la SCÉÉ de 2021		
Membre ordinaire	130,50 \$	163,50 \$
Non-membre	180 \$	213,75 \$
Retraité	61,50 \$	61,50 \$
Étudiant ou sans salaire	41 \$	41 \$
Étudiant noir ou autochtone	0 \$	0 \$

STRUCTURE DE LA SCÉÉ ET DES GROUPES QUI EN SONT MEMBRES

La Société canadienne pour l'étude de l'éducation est la plus grande organisation de professeurs, d'étudiants, de chercheurs et de praticiens en éducation au Canada. La SCÉÉ est la principale porte-parole nationale de ceux et celles qui créent le savoir en éducation, préparent les enseignants et les leaders en éducation et appliquent la recherche dans les écoles, les classes et les établissements du Canada. Fondée en 1972, la SCÉÉ est un organisme parapluie bilingue, composé de plusieurs associations nationales constituantes.

Le congrès annuel de la SCÉÉ a lieu durant le Congrès des sciences humaines (« Congrès »), organisé par la Fédération des sciences humaines (FSH). Ainsi, les délégués qui participent au congrès de la SCÉÉ recevront, de la part de la SCÉÉ, de nos associations constituantes et de la Fédération (FSH), des mises à jour sur le congrès.



ASSOCIATIONS ET GIS DE LA SCÉÉ

ACCÉ Association canadienne de chercheurs en éducation

Responsables du programme : Pei-Ying Lin (Saskatchewan) et Oksana Babenko (Alberta)

Description : Questions méthodologiques reliées à la recherche qualitative, recherche quantitative, classe et évaluation à grande échelle, mesure et évaluation.

GROUPE D'INTÉRÊT SPÉCIAL AU SEIN DE L'ACCÉ

GISEMM Éducation et médiation muséales

Responsable du programme : Marie-France Bérard (UBC)

ACDÉ Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation

Responsables du programme : Cathy Bruce (Trent) et Katy Ellsworth (UBC)

ACÉAS Association canadienne pour l'étude de l'administration scolaire

Responsables du programme : Patricia Briscoe (Niagara) et Pam Osmond-Johnson (Regina)

Description : Leadership, politiques, administration, efficacité de l'école, amélioration de l'école, organisation de l'éducation, professionnalisme, rôles du genre dans l'administration, direction d'école, formation à l'enseignement.

ACÉC Association canadienne pour l'étude du curriculum

Responsables du programme : Natalia Balyasnikova (York), Cristyne Hébert (Regina) et Claire Ahn (Queen's)

Description : Diverses recherches sur le curriculum en tant que structure complexe soutenant l'apprentissage et l'enseignement : recherche axée sur les arts, enfants et jeunes, culture, technologies et cultures numériques, diversité, genre, mondialisation, identités, innovation et évolution de l'éducation, pratiques en littératie, médias et culture populaire, sexualités, théorie et philosophie.

GROUPES D'INTÉRÊT SPÉCIAL AU SEIN DE L'ACÉC

ACCLL Association canadienne des chercheurs en langue et littératie

Responsables du programme : Alexis Brown (School District 73 Kamloops/Thompson) et Katherine Brubacher (Toronto)

Description : Langage, littératie, multilittératies, multilinguisme, lecture, écriture, littérature pour enfants et adolescents, apprentissage de la littératie chez l'adulte, communication multimodale, littératies numériques.

ACPC Association canadienne de pédagogie critique

Responsable du programme : Lisa Taylor (Bishop's)

Description : Études culturelles, littératies critiques, pouvoir/savoir, justice sociale, démocratie, expérience, textes, subjectivités, différence sociale, pédagogie engagée.

GRES Groupe de recherche sur l'enseignement de la science
Responsables du programme : Mickie Noble (Royal Roads) et Ellen Watson (Brandon)
Description : Enseignement des sciences et recherche, enseignement des sciences et apprentissage, curriculum en sciences, nature de la science, éducation en matière d'environnement, perfectionnement professionnel des professeurs de sciences, recherche scientifique et apprentissage basé sur des problèmes, philosophie et sociologie de l'enseignement des sciences, science et littérature, science et technologie.

RÉÉMMF Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire
Responsable du programme : Mathieu Lang (Moncton)

SCEA Société des chercheurs et enseignants des arts
Responsable du programme : Roula Kteily-Hawa (Western)
Description : Études savantes créatives, recherche axée sur les arts, curriculum axé sur les arts, enseignement des arts.

ACÉÉA Association canadienne pour l'étude de l'éducation des autochtones
Responsables du programme : Jennifer MacDonald (Calgary) et Sara Davidson (Simon Fraser)
Description : Autochtones, Anciens, savoir traditionnel, « process pedagogy », récit, savoir autochtone, tradition orale.

ACÉFÉ Association canadienne pour l'étude sur les femmes et l'éducation
Responsables du programme : Caroline Riches (McGill) et Philippa Parks (McGill)
Description : Équité et inclusion dans l'éducation et le monde universitaire, identités de genre et expression du genre, leadership, féminisme et intersectionnalité, méthodologies critiques et/ou axées sur le genre, contextes canadiens pour les femmes en éducation, féminisme en éducation, curriculum caché.

GROUPE D'INTÉRÊT SPÉCIAL AU SEIN DE L'ACÉFÉ

ÉAÉC Étude de l'allosexualité dans l'éducation et culture
Responsable du programme : Jacob DesRochers (Queen's)
Description : Minorité sexuelle, minorité selon le genre, orientation sexuelle, identité de genre, pédagogie et allosexualité, culture allosexuelle, pratiques pédagogiques transformatrices, interdisciplinarité, élaboration de politiques inclusives, équité et justice.

ACÉFÉ Association canadienne pour l'étude des fondements de l'éducation
Responsable du programme : Jonathan Anuik (Alberta)

GROUPES D'INTÉRÊT SPÉCIAL AU SEIN DE L'ACÉFÉ

ACSÉ Association canadienne de sociologie de l'éducation

Responsables du programme : Alana Butler (Queen's) et Ee-Seul Yoon (Manitoba)

SCPÉ Société canadienne de la philosophie de l'éducation

Responsable du programme : Darron Kelly (Memorial)

Description : Épistémologie, postmodernisme, pragmatisme, pédagogie critique, éthique, libéralisme, néolibéralisme, dialogue, démocratie, théorie.

ACFE Association canadienne pour la formation des enseignants

Responsables du programme : Leyton Schnellert (UBC) et Mimi Masson (Ottawa)

Description : Formation à l'enseignement; réforme de la formation à l'enseignement, gouvernance de la formation à l'enseignement, formation à l'enseignement et diversité, conception du programme de formation à l'enseignement, formation à l'enseignement et justice sociale, philosophie de la formation à l'enseignement, pédagogie de la formation à l'enseignement.

GROUPES D'INTÉRÊT SPÉCIAL AU SEIN DE L'ACFE

ACRAÉ Association canadienne de la recherche-action en éducation

Responsables du programme : Glenda Black (Nipissing) et Manu Sharma (Thompson Rivers)

ACRPE Association canadienne de recherche en petite enfance

Responsables du programme : Christine Massing (Regina) et Iris Berger (UBC)

GAMFE Groupe sur l'autoapprentissage et les méthodes de formation à l'enseignement

Responsable du programme : Kevin O'Connor (Mount Royal)

Description : Le rôle du soi dans la formation à l'enseignement est étudié en lien avec la pratique professionnelle.

GFEÉPS Groupe sur la formation à l'enseignement en éducation physique et santé

Responsables du programme : Tim Hopper (Victoria) et LeAnne Petherick (UBC)

Description : Éducation physique, éducation dans le domaine de la santé, connaissances en éducation physique/santé, activité physique, vie saine et active.

TTEE Technologie et formation des enseignantes et enseignants

Responsable du programme : Megan Cotnam-Kappel (Ottawa)

Description : Formation à l'enseignement, enseignement à l'aide des technologies, TPACK, enseignement et apprentissage en ligne, perfectionnement professionnel des enseignants en technologie, enseignement à l'aide d'outils numériques, apprentissage à l'aide des réseaux sociaux, initiatives pédagogiques à l'aide d'ordinateurs portatils, enseignement et apprentissage améliorés par les technologies, enseignement et apprentissage à l'aide d'outils Web 2.0.

ACP (Association canadienne en psychopédagogie)

Responsables du programme : Monique Somma (Brock) et Nancy Norman (Kwantlen Polytechnic)

Description : Sciences cognitives, sciences de l'apprentissage, développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, éducation inclusive, motivation et participation, apprentissage et développement socio-émotionnels, apprentissage dans divers contextes (à l'école et ailleurs), métacognition et autorégulation, pratiques d'enseignement et d'évaluation, technologies et apprentissage, écoles saines et jeunes à risque.

CCÉCSÉ (Comité canadien des étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs en éducation)

Responsables du programme : Rajender Singh (Western) et Cameron Smith (Ottawa)

SCÉCI (Société canadienne d'éducation comparée et internationale)

Responsable du programme : Thashika Pillay (Queen's)

Description : Éducation comparée, éducation internationale, éducation planétaire, citoyenneté planétaire, éducation à la citoyenneté planétaire, internationalisation, mondialisation, éducation multiculturelle/antiraciste, sensibilisation au développement, théorie postcoloniale.

GRUPE D'INTÉRÊT SPÉCIAL AU SEIN DE LA SCÉCI

RRÉC (Réseau de recherche sur l'éducation et la citoyenneté)

Responsable du programme : Catherine Broom (UBC)

Description : Citoyenneté, citoyenneté planétaire, éducation à la citoyenneté, recherche en éducation à la citoyenneté, éducation à la citoyenneté et enseignement des langues, identités des immigrants et enseignement dispensé aux immigrants, cohésion sociale, appartenance, nationalisme et éducation.

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet des associations membres et des GIS de la SCÉÉ sur le site Web de la SCÉÉ au <https://csse-scee.ca/fr/associations>

MERCI POUR VOS PROPOSITIONS DE COMMUNICATION POUR LE CONGRÈS DE LA SCÉÉ DE 2022!

Pour vous tenir au courant des nouvelles au sujet du congrès, consultez la page Facebook de notre congrès et appuyez sur le bouton J'aime :

www.facebook.com/CSSEConference

et

suivez-nous sur Twitter [@cssescee](https://twitter.com/cssescee) **#SCÉÉ2022**

